



Le 13 juillet 2023

AVIS D'ÉBULLITION PRÉVENTIVE DU 18 JUILLET 2023
CONCERNANT LES RÉSIDENTS DES RUES DE NORMANDIE
ET DU COTEAU DESSERVIS PAR LE SERVICE D'AQUEDUC,
ET CE, JUSQU'À AVIS CONTRAIRE

Dans le cadre de travaux de réparation d'une fuite sur la conduite d'aqueduc dans le secteur de Normandie et du Coteau, et considérant qu'une interruption du service d'aqueduc pourrait avoir lieu, la municipalité devra procéder à un avis d'ébullition préventif. Si une coupure du service d'aqueduc devait avoir lieu, cette coupure pourrait s'échelonner jusqu'à 13 h. Cet avis sera en vigueur à partir du :

Mardi 18 juillet 2023 à 8 h

Étant donné la baisse importante de pression dans le réseau d'aqueduc durant ces coupures et d'une qualité moins optimale de l'eau distribuée durant toute cette période, la municipalité vous informe **qu'à compter du 18 juillet 8 h**, les citoyens desservis par le réseau d'aqueduc municipal seront touchés d'un **avis d'ébullition préventif**.

Il est recommandé de faire bouillir l'eau pendant une (1) minute si cette eau est destinée à la consommation. Ceci implique également qu'on ne peut pas utiliser l'eau du robinet pour préparer des biberons et des jus, cuisiner, faire des glaçons, laver des fruits et des légumes mangés crus ou se brosser les dents. S'il est impossible de faire bouillir l'eau de consommation, il sera préférable de s'approvisionner à une autre source, telles les eaux embouteillées.

Si vous possédez un dispositif de traitement de l'eau à votre résidence, vous devez appliquer les mesures indiquées ci-dessus, à moins qu'il ne s'agisse d'un purificateur domestique conçu pour désinfecter l'eau. Les dispositifs tels les adoucisseurs sont généralement inefficaces pour éliminer les microorganismes.

Un avis écrit vous sera envoyé pour confirmer la levée du présent avis d'ébullition.

Merci de votre collaboration.

Alexis L'Heureux-Riel
Directeur des travaux publics